

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit le 11 janvier le Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire de Beauvoir dûment convoqué en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel Pécoul, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 05 janvier 2018

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

### Présents :

Mmes Jeanjean, Renard, Thimonier, André; Mrs Pécoul , Miquel, Dupanloup , Caizergues

**Secrétaire de séance** : Gisèle Jeanjean .

**OBJET : demande de classement de la commune en catastrophe naturelle pour sécheresse- été 2017-**

Monsieur le maire fait remonter au conseil que plusieurs cas de désordres ont été constatés, cet été, par des propriétaires sur leur habitation, et signalés en Mairie.

La commune peut dès lors initier la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse, qui constitue, à l'égard des victimes de ces sinistres, la décision nécessaire et préalable à l'indemnisation par les sociétés d'assurances de leurs dommages aux biens.

### **Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité**

Sollicite de Monsieur le Préfet la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à partir de l'été 2017 pour sécheresse sur le territoire de la Commune ;

Autorise Monsieur le maire à déposer la demande communale auprès de Monsieur le préfet et à engager toutes démarches afférentes à cette affaire.

Le maire

Jean-Michel PECOUL

Certifié exécutoire :  
Reçu en Préfecture :  
Publié ou notifié-le :